

DEBAT SUR L'ECOLE

Réunions du mardi 16 décembre et du mardi 13 janvier 2004

Groupe 2 : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Question 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves?

ETAT DES LIEUX (mardi 16 décembre 2003)

- Les élèves mahorais semblent assez motivés. Ils insistent sur l'importance du lien relationnel enseignants - élèves.
- 2 problèmes propres à Mayotte ont été abordés :
 - ☞ Le travail personnel : les filles ont beaucoup de tâches ménagères à accomplir, ce qui nuit à leur travail scolaire ; les parents ne parviennent pas à imposer un temps de travail (destiné aux études) aux garçons.
 - ☞ Les méthodes d'apprentissages : les élèves privilégient le "par-cœur", et ne prennent pas suffisamment de recul pour bien comprendre et appliquer les cours. (le manque de sommeil et l'absence de petit déjeuner renforcent ces difficultés de compréhension).

➤ **IL FAUDRAIT FAVORISER LE DIALOGUE PARENTS-ENSEIGNANTS**

PROPOSITIONS (mardi 13 janvier 2004) :

- Les élèves demandent davantage d'études dirigées. Certains participants restent dubitatifs quant à leur efficacité.
- Un intervenant cite l'exemple d'un établissement dans lequel les enseignants peuvent rester pour aider les élèves, sur la base du volontariat.
- Pour informer les parents des attentes du secondaire, une réunion professeurs principaux-parents pourrait se tenir en début d'année scolaire, notamment pour les niveaux de 6^{ème} et de 2nd.
- 2 ou 3 parents représentants par classe pourraient assister à une journée de cours et transmettre leur expérience aux autres parents. (Ces représentants devraient posséder une certaine maîtrise du français.
- La Cité pourrait inviter les parents à une journée portes ouvertes en fin d'année, au cours, de laquelle ils assisteraient aux réalisations des élèves, notamment dans le cadre des P.A.E.

REMARQUES COMPLEMENTAIRES :

A la 2^{ème} journée, l'absence de nombreux participants (aucun parent n'étaient présents!) n'a pas facilité l'avancée du débat.

DEBAT SUR L'ECOLE

Réunions du mardi 16 décembre et du mardi 13 janvier 2004

Groupe 4 : AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Question : En quoi la décentralisation peut servir l'école à Mayotte?

CONSTAT :

- ☞ Mayotte est dans une phase transitoire visant à la départementalisation de l'île.
- ☞ Départementalisation en pleine décentralisation nationale.

DEBAT :

☞ Définir clairement quel sera le statut des agents de la collectivité lors de la départementalisation. Cela pourrait éclaircir le regard des agents qui ne savent sur quel tableau jouer : Intégrer la fonction publique ou adapter le statut territorial? Sera-t-il aligné sur les autres statuts départementaux?

☞ Uniformiser les corps professionnels afin de supprimer les différences statutaires entre agents de collectivité ou état. Ils ont les mêmes fonctions.

☞ Les différents niveaux d'équipements en fonction des régions permettront-ils de maintenir le même niveau d'égalité d'accès au service public?

☞ Le 1^{er} avril 2004 les élus auront les pouvoirs transférés par la préfecture. Il nous paraît très important, essentiel, de s'assurer du niveau de qualification de ces cadres. Des formations leurs permettant de gérer ces nouvelles responsabilités doivent être mises en place.

mardi 16 décembre : 14 présents

mardi 13 janvier : 4 présents

DEBAT SUR L'ECOLE

Réunions du mardi 16 décembre et du mardi 13 janvier 2004

Groupe 1 : DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

Question 3 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre?

CONSTAT :

☞ Une hétérogénéité excessive rassemble dans une même classe des élèves de niveaux trop disparates. Gérer cette hétérogénéité est problématique à Mayotte où nous avons le devoir d'assurer la continuité scolaire avec la métropole et de couvrir la totalité du programme national pour les élèves susceptibles de poursuivre leurs études en dehors de l'île, tandis qu'il faut enseigner le Français comme langue seconde aux élèves en difficulté et les doter d'une culture de base par une pédagogie et un programme adapté.

PROPOSITIONS /

☞ Elever le niveau du primaire en veillant que l'enseignement soit dispensé en langue française, en complétant la formation des instituteurs non-bacheliers et en contingent d'instituteurs métropolitains.

☞ Augmenter, suivant le modèle polynésien, l'horaire hebdomadaire de français en collège et en lycée.

☞ Prévoir au début du collège une remédiation lourde par un enseignement du Français Langue Etrangère.

☞ Développer les activités périscolaires requérant une pratique intensive du français (nécessité de pérenniser le personnel enseignant dans les établissements pour assurer le montage et le suivi des projets) est plus généralement mettre en place dans les établissements une politique de promotion du français.

☞ Organiser après les cours le suivi des élèves avec l'aménagement d'études (à l'intérieur des établissements ou dans les villages) et une aide aux devoirs.

☞ Faire de chaque établissement un lieu de vie et un pôle culturel (importance du fonds documentaire et de la salle audiovisuelle).